



Litige avec le propriétaire

Par **teissier**, le **13/04/2008** à **17:54**

Bonjour à tous,

notre souci est le suivant : nous avons emménagé en avril 2006 dans un appartement. Le propriétaire loue également un local au RDC comme bureau, et il a été convenu qu'une fois par an la consommation d'électricité nous soit remboursée car il n'existe apparemment qu'un compteur prélevé par EDF.

L'année dernière le surplus nous a été remboursé sans problème par ces locataires.

Mais cette année les locataires ont changé, et refusent le remboursement. Nous avons eu un rappel de 228 euros et les mensualités sont passées de 30 à 90 euros.

Cela fait un mois que nous avons prévenu la propriétaire et qu'elle ne fait rien pour les convaincre. Nous ne savons pas comment agir, si ce n'est interrompre le loyer. Mais apparemment cela est interdit. Avez-vous une solution?

Merci par avance.